



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SOFT PINK

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SOFT PINK

Numéro du produit 62402

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Dans l'industrie chimique cosmétique ménages et.

Utilisations déconseillées Industrie Agro-Alimentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 62402

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

SOFT PINK

Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	LINALOOL, HEXYL SALICYLATE, 4-TERTIARY-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE, (L) HEXYL CINNAMAL, GERANIOL, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8 OCTAHYDRO2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE, 2-METHYL-3-(P-ISOPROPYLPHENYL)PROPIONALDEHYDE, GERANYL ACETATE, CIS-4-(ISOPROPYL)CYCLOHEXANEMETHANOL

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

BENZYL ACETATE			15 - 20%
Numéro CAS: 140-11-4		Numéro CE: 205-399-7	
Classification			
Aquatic Chronic 3 - H412			
HEXYL SALICYLATE			5 - 10%
Numéro CAS: 6259-76-3		Numéro CE: 228-408-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119638275-36-XXXX
Facteur M (chronique) = 1			
Classification			
Skin Sens. 1B - H317			
Aquatic Chronic 1 - H410			
LINALOOL			5 - 10%
Numéro CAS: 78-70-6		Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX
Classification			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1B - H317			

SOFT PINK

4-TERTIARY-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE			2.5 - 5%
Numéro CAS: 32210-23-4	Numéro CE: 250-954-9		
Classification Skin Sens. 1B - H317			
(L) HEXYL CINNAMAL			1 - 2.5%
Numéro CAS: 101-86-0	Numéro CE: 202-983-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119533092-50-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
Classification Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411			
2-O-TOLYLETHANOL			1 - 2.5%
Numéro CAS: 19819-98-8	Numéro CE: 243-349-6		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318			
4-METHYL-3-DECEN-5-OL			0.1 - 1%
Numéro CAS: 81782-77-6	Numéro CE: 279-815-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119983528-21-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
Classification Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411			
GERANIOL			0.1 - 1%
Numéro CAS: 106-24-1	Numéro CE: 203-377-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119552430-49-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317			

SOFT PINK

GERANYL ACETATE			0.1 - 1%
Numéro CAS: 105-87-3	Numéro CE: 203-341-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119973480-35-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)			0.1 - 1%
Numéro CAS: 128-37-0	Numéro CE: 204-881-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119565113-46-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

CIS-4-(ISOPROPYL)CYCLOHEXANEMETHANOL			0.1 - 1%
Numéro CAS: 13828-37-0	Numéro CE: 237-539-8		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317			

(Z)-3-HEXENYL SALICYLATE			0.1 - 1%
Numéro CAS: 65405-77-8	Numéro CE: 265-745-8		
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

2-METHYL-3-(P-ISOPROPYLPHENYL)PROPIONALDEHYDE			0.1 - 1%
Numéro CAS: 103-95-7	Numéro CE: 203-161-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119970582-32-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			

SOFT PINK

HEXAMETHYLINDANOPYRAN			0.1 - 1%
Numéro CAS: 1222-05-5	Numéro CE: 214-946-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488227-29-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

1-(1,2,3,4,5,6,7,8 OCTAHYDRO2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE			0.1 - 1%
Numéro CAS: 54464-57-2	Numéro CE: 259-174-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489989-04-XXXX	
Facteur M (chronique) = 1			
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

SOFT PINK

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Composés organiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Eliminer toute source d'inflammation. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Produit d'entretien. ou Solvants organiques. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

SOFT PINK

Précautions d'utilisations	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la formation de brouillards.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger de la lumière. Eviter le contact avec les matières suivantes: Eau, humidité. Acides forts. Bases. Oxydants.
--------------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

HEXYL SALICYLATE (CAS: 6259-76-3)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6.4 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.4 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.2 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 0 mg/l eau de mer; 0 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sédiments (eau douce); 0.272 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.027 mg/kg Sol; 0.054 mg/kg

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
--	--

SOFT PINK

DNEL	Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m ³
	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm ²
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm ²
PNEC	- eau douce; 0.2 mg/l
	- eau de mer; 0.02 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
	- Sol; 0.327 mg/kg
	- STP; > 10 mg/l

(L) HEXYL CINNAMAL (CAS: 101-86-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.078 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 6.28 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 18.2 mg/kg
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.525 mg/cm ²
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.019 mg/m ³
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 4.71 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.11 mg/kg
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.0787 mg/cm ²
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.0787 mg/cm ²
PNEC	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.056 mg/kg p.c. /jour
	- eau douce; 0.00126 mg/l
	- eau de mer; 0.000126 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 3.2 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.064 mg/kg
	- Sol; 9.51 mg/kg

1-(1,2,3,4,5,6,7,8 OCTAHYDRO2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE (CAS: 54464-57-2)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 30 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 28.7 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 17.2 mg/kg/jour
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 2.8 µg/l
	eau de mer; 0.28 µg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	Sédiments (eau douce); 3.73 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.75 mg/kg
	Sol; 2.7 mg/kg

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT) (CAS: 128-37-0)

SOFT PINK

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.86 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg/jour

PNEC

- eau douce; 0.199 µg/l
 - eau de mer; 0.0199 µg/l
 - Sédiments (eau douce); 99.6 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 9.96 mg/kg
 - Sol; 47.69 µg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 0.17 mg/l

4-METHYL-3-DECEN-5-OL (CAS: 81782-77-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 98.7 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.38 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.893 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.06 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.22 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.5 mg/kg/jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.88 mg/m³

PNEC

eau douce; 0.76 µg/l
 eau de mer; 76 ng/L
 Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
 Sédiments (eau douce); 92 µg/kg
 Sédiments (eau de mer); 9.2 µg/kg
 Sol; 18 µg/kg
 Intoxication secondaire.; 111.1 mg/kg

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg
 Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg

SOFT PINK

PNEC

- eau douce; 3.72 mg/l
- eau de mer; 0.372 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg
- Sol; 0.0859 mg/kg

HEXAMETHYLINDANOPYRAN (CAS: 1222-05-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 22 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 60 mg/kg/jour
 Population en général, Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.5 mg/m³
 Population en général, Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 36 mg/kg/jour
 Population en général, Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.8 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.29 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 14.43 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 28.85 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 4.4 µg/l
 eau de mer; 0.44 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l
 Sédiments (eau douce); 2 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.394 mg/kg
 Sol; 0.31 mg/kg
 Intoxication secondaire.; 3.3 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

SOFT PINK

Mesures d'hygiène	Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Agréable.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	96°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.989 - 0.999
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Miscible aux matériaux suivants: Eau Alcools.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.

SOFT PINK

Explosif sous l'influence d'une flamme Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction 1.4605 - 1.4675

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides forts. Bases. Oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Protéger de la lumière. Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eau, humidité. Acides forts. Bases. Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Composés organiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 50 000,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SOFT PINK

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

BENZYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 490,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2490 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2 490,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

SOFT PINK

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

4-TERTIARY-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

SOFT PINK

Espèces	Rat
Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL ₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

(L) HEXYL CINNAMAL

<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Toxicité aiguë orale (DL ₅₀ mg/kg)	3 100,0
Espèces	Rat
Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ 3100 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	3 100,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2).
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant. Score des lésions oculaires (conjonctives): 0.33
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	- Souris: Sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.
Essais de génotoxicité - in vivo	Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.

SOFT PINK

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un NOAEL 100 mg/kg, Orale, Rat

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (14d) 150 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat LOAEL (90d) 125 mg/kg p.c. /jour, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

2-O-TOLYLETHANOL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

4-METHYL-3-DECEN-5-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 8 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 8000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 8 000,0

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

GERANIOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 600,0

Espèces Rat

SOFT PINK

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3600 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

GERANYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 330,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6330 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6 330,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 460,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 460,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

SOFT PINK

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 6 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un NOAEL 100 mg/l, Orale, Rat

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 25 mg/kg/jour, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

SOFT PINK

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

CIS-4-(ISOPROPYL)CYCLOHEXANEMETHANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

(Z)-3-HEXENYL SALICYLATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

2-METHYL-3-(P-ISOPROPYLPHENYL)PROPIONALDEHYDE

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Lapin cutanée

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

HEXAMETHYLINDANOPYRAN

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 640,0

Espèces Rat

SOFT PINK

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4640 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 640,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 6 500,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 6500 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 6 500,0

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

1-(1,2,3,4,5,6,7,8 OCTAHYDRO2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5 001,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Aberration chromosomique: Négatif.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

(L) HEXYL CINNAMAL

SOFT PINK

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-METHYL-3-(P-ISOPROPYLPHENYL)PROPIONALDEHYDE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

BENZYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 4.0 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 36.6 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

HEXYL SALICYLATE

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

LINALOOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

4-TERTIARY-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 8.6 mg/l,

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 5.3 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 17 mg/l,

(L) HEXYL CINNAMAL

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

SOFT PINK**toxicité aquatique aiguë**

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 1.7 mg/l, OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 0.247 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	EC ₁₀ , 21 jour: 0.069 mg/l, Daphnia magna
--	---

4-METHYL-3-DECEN-5-OL**toxicité aquatique aiguë**

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CE ₅₀ , 96 heure: 3 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 0.4 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 3.6 mg/l, Algues Chronic, NOEC, 72 heure: 0.68 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 38 mg/l, Daphnia magna
--	---------------------------------------

GERANIOL**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heure: 13.1 mg/l, Algues OECD 201

GERANYL ACETATE**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 heures: 3.72 mg/l, OECD 201 NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues OECD 201

SOFT PINK

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 0.199 mg/l, Poissons CL ₅₀ , 96 heure: > 0.57 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.31 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: 0.42 mg/l, Algues Cl ₅₀ , 72 heure: > 0.4 mg/l, Desmodemus subspicatus
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.316 mg/l, Daphnia magna

CIS-4-(ISOPROPYL)CYCLOHEXANEMETHANOL

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 4.2 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heure: 13 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 190 mg/l, Algues OECD 201

(Z)-3-HEXENYL SALICYLATE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 0.6 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 2.7 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: 0.6 mg/l, Algues
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Facteur M (chronique)	1

HEXAMETHYLINDANOPYRAN

SOFT PINK**toxicité aquatique aiguë**

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 0.9 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: > 0.854 mg/l, Algues OECD 201

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1

1-(1,2,3,4,5,6,7,8 OCTAHYDRO2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 1.3 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 1.4 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 2.6 mg/l, Algues OECD 201

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	Chronic, NOEC, 30 jour: 0.16 mg/l, Poissons OECD 210
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	Chronic, NOEC, 21 jour: 0.028 mg/l, Daphnia magna OECD 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants**BENZYL ACETATE**

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 90%: 28 jours OECD 301B

LINALOOL

SOFT PINK

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

4-TERTIARY-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE

Persistence et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 75%: 28 jour

(L) HEXYL CINNAMAL

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 97%: 28 jour
OECD 301F

4-METHYL-3-DECEN-5-OL

Persistence et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 73%: 28 jours
OECD 301F

GERANIOL

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 90 - 100%: 28 jour
OECD 301A
- Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301D

GERANYL ACETATE

Persistence et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation > 70%: 28 jours
OECD 301F

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Persistence et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

CIS-4-(ISOPROPYL)CYCLOHEXANEMETHANOL

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

SOFT PINK

Biodégradation - Dégradation 79%: 28 jour
OECD 301F

(Z)-3-HEXENYL SALICYLATE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 89%: 28 jours
OECD 301F

2-METHYL-3-(P-ISOPROPYLPHENYL)PROPIONALDEHYDE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 66%: 28 jour
OECD 301B

HEXAMETHYLINDANOPYRAN

Persistence et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

1-(1,2,3,4,5,6,7,8 OCTAHYDRO2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE

Persistence et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 11%: 28 jours
OECD 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

BENZYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.3

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Kow: 2.7

4-TERTIARY-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.8

SOFT PINK**(L) HEXYL CINNAMAL**

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 5.3

4-METHYL-3-DECEN-5-OL

Coefficient de partage log Pow: 3.9

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.6

GERANYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Potentiel de bioaccumulation Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables. BCF: 598,

Coefficient de partage log Pow: 5.1

CIS-4-(ISOPROPYL)CYCLOHEXANEMETHANOL

Coefficient de partage log Pow: 3.48

(Z)-3-HEXENYL SALICYLATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.8

2-METHYL-3-(P-ISOPROPYLPHENYL)PROPIONALDEHYDE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.4

HEXAMETHYLINDANOPYRAN

Potentiel de bioaccumulation FBC: 1584,

Coefficient de partage log Pow: 5.3

1-(1,2,3,4,5,6,7,8 OCTAHYDRO2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTHYL)ETHAN-1-ONE

SOFT PINK

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable. FBC: 391,

Coefficient de partage log Pow: 5.65

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Miscible à l'eau.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

(L) HEXYL CINNAMAL

Mobilité Pas d'information disponible.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

(L) HEXYL CINNAMAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

4-METHYL-3-DECEN-5-OL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Autres effets néfastes Indéterminé.

(L) HEXYL CINNAMAL

SOFT PINK

Autres effets néfastes Aucun connu.

2,6 DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (BHT)

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082
N° ONU (ADN)	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT HEXYL SALICYLATE, (L) HEXYL CINNAMAL)
Nom d'expédition (IMDG)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT HEXYL SALICYLATE, (L) HEXYL CINNAMAL)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS HEXYL SALICYLATE, (L) HEXYL CINNAMAL)
Nom d'expédition (ADN)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT HEXYL SALICYLATE, (L) HEXYL CINNAMAL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Étiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Étiquettes de transport

**14.4. Groupe d'emballage**

SOFT PINK

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Z

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 90

Code de restriction en tunnels (-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

SOFT PINK

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abbréviations et acronymes
utilisés dans la fiche de
données de sécurité**

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

**Sigles et abréviations utilisés
dans la classification**

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

**Références littéraires clés et
sources de données**

Information du fournisseur.

**Procédures de classification
selon le règlement (CE) N°
1272/2008**

Skin Irrit. 2 - H315, Skin Sens. 1 - H317, Eye Irrit. 2 - H319, Aquatic Chronic 2 - H411:
 Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

C'est la première version.

SOFT PINK

Date de révision	23/06/2021
Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	62402
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	J Spenceley

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.